

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**

**Délibération de la Commune de PLANFOY**  
**Séance Ordinaire du 12 décembre 2022**

Le douze décembre deux mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de PLANFOY, dûment convoqué dans les délais légaux le six décembre 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. LOUBET Cédric, Maire

Nombre de conseillers	
en exercice	15
présents	12
votants	14
absents	3
exclus	0

PRESENTS : Cédric LOUBET, Maire, Mme RAPHARD Nadine, 1<sup>ère</sup> adjointe, M. GIRAUD Noël, 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme Christine GACHE, Mme DURIEUX Maria, M. BEAL Cyrille, Mme OLLIER Marie-Anne, M. GEORJON Sébastien, Mme CLUZEL Annabelle, M. JOURJON Nicolas, Mme GAMBINA Aurore et M. Pierre-Antoine BONNET, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE : M. BONNICI Vincent, Mme BRAULT Christine, M. FRASZCZAK Matthieu,

POUVOIRS: M. BONNICI Vincent donne pouvoir à M. BEAL Cyril ;  
Mme BRAULT Christine donne pouvoir à Mme RAPHARD Nadine

SECRETARE DE LA SEANCE : Nadine RAPHARD

**REF : D-2022.12.12-05**

**OBJET : APPROBATION DES TARIFS DU SERVICE DE CANTINE SCOLAIRE**

M. Cédric LOUBET, Maire, indique que dans le contexte économique actuel, notre prestataire de livraison et fourniture de repas a annoncé une hausse du prix du repas de 0.20 € par repas pour l'année prochaine.

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs du service de cantine scolaire pour les familles résidentes sont inchangés depuis le 3 septembre 2018.

Il propose d'appliquer une augmentation d'environ 5 % sur les tarifs de la cantine scolaire dès le mois de janvier comme suit :

Prix du repas enfant résident PLANFOY :

Quotient familial	Prix du repas
QF ≤ 750	3.15 €
751 à 1200	3.70 €
1201 à 2000	4.20 €
2001 à 2500	4.75 €
2501 à 4000	5.25 €
QF ≥ 4001	6.30 €

Prix du repas enfant non résident :

Quotient familial	Prix du repas
QF ≤ 4000	5.25 €
QF ≥ 4001	7.35 €

Prix du repas adulte : 4.60€

Prix du repas non commandé : majoration + 5 €

Ces tarifs seront appliqués à partir du mardi 3 janvier 2023 (rentrée scolaire).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité, les tarifs proposés.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie certifiée conforme

Planfoy, le 12 décembre 2022

Le Maire  
Cédric LOUBET



Le secrétaire de séance  
Nadine RAPHARD